

HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE MALGACHE

(Les faits marquants des périodes extraconstitutionnelles dans l'histoire contemporaine de Madagascar depuis l'indépendance)

Devoir de la section ITLS

Madagascar, une des grandes îles de l'Océan Indien est actuellement en période de transition.

Devenue colonie française vers la fin du XIX^e, plus précisément en 1896, le pays a retrouvé son indépendance en Juin 1960, et depuis, plusieurs événements politiques ont marqué son histoire.

Ainsi, Madagascar a connu jusqu'ici trois Républiques et le passage d'une République à un autre est souvent caractérisé par des mouvements populaires et des crises politiques ayant pour but de contester les actions et politiques menées par les pouvoirs en place. À ce titre, les réalités montrent que ces mouvements conduisent à la démission sinon à la destitution des parties dirigeantes, ce qui mène le pays vers des périodes de transitions qui sont considérées dans la plupart des cas comme des situations extraconstitutionnelles.

Pour aller un peu plus loin, il est à signaler qu'il existe un rapport entre la **constitution** qui est la loi fondamentale d'un pays et une **République**.

Autrement dit à chaque République, sa propre constitution, laquelle va déterminer et définir les règles d'organisation et de fonctionnement du pays tout entier. Ceci implique donc que le changement de la République vaut changement de la constitution et c'est ainsi que la transition, une étape à franchir pour passer d'une République à un autre est souvent considéré comme une période extraconstitutionnelle.

En effet, les faits et situations afférents à ces périodes de transition ne sont plus régis par la constitution qui, elle-même, est sujette à une abrogation.

Pour le cas de Madagascar, celle-ci a vécu **trois périodes extraconstitutionnelles** depuis son indépendance jusqu'à l'heure actuelle.

Et pour plus de précision sur les faits marquants de ces différentes périodes, nous allons traiter successivement dans le développement ci-après les grandes lignes relatives, dans un premier temps, aux périodes entre la première et la deuxième République, notamment sur le contexte, origine et conséquences.

La deuxième partie portera sur la période après la deuxième République jusqu'aujourd'hui, à savoir la veille de la troisième République et la période de 2009 jusqu'à nouvel ordre.

Partie I : Période entre la première et la deuxième République

A- Conteste

En 1972, les étudiants de l'école de Médecine et pharmacie de Befelatanana étaient en grève. Celle-ci a été déclenchée à la suite des mécontentements de ces étudiants vis-à-vis du Gouvernement de Philibert TSIRANANA. Par la suite, cette grève a été étendue jusqu'à la place du 13 mai 1972. Les forces de l'ordre ont tiré sur les manifestants, devant l'hôtel de ville à Analakely Antananarivo. La tuerie qui s'en suit provoquait une grève générale, appelant l'armée à prendre le pouvoir.

Le 18 Mai 1972, Philibert TSIRANANA a remis les pleins pouvoirs au plus anciens dans le grade le plus élevé de l'Armée, le Général Gabriel RAMANANTSOA, mais il restait encore chef de l'Etat. Le 8 octobre 1972, un référendum modifiant la constitution de 1959 a été adopté et le Président TSIRANANA s'est par la suite retiré du pouvoir. Le Général Gabriel RAMANANTSOA devenait alors chef de l'Etat pour une durée de cinq ans.

Le 31 Décembre 1974, **le colonel RAJAONARISON** tentait de faire un coup d'Etat et, **du 25 janvier 1975 au 01 Février 1975, il y avait une crise politique. Cette crise entraînait la dissolution du Gouvernement de RAMANANTSOA et la transmission du pouvoir au colonel RATSIMANDRAVA le 05 février 1975.**

La première période extraconstitutionnelle après l'indépendance de Madagascar commençait alors ce 05 février 1975 pour se terminer le 31 décembre 1975, date de promulgation de la constitution malgache de 1975.

En effet, cette période est extraconstitutionnelle du fait que la transmission de pouvoir entre le Général RAMANANATSOA et le colonel RATSIMANDRAVA n'a pas été prévue par la constitution de 1959.

Ainsi, ces différents faits ont conduit le pays à une période de transition.

B- Conséquences : la période extraconstitutionnelle du 05 février 1975 au 31 décembre 1975

En suivant l'évolution de l'histoire de Madagascar entre ces deux dates, on peut constater que la principale conséquence de ces manifestations est la mise en place d'une **Directoire militaire** suivi du fondement de la deuxième République.

L'évolution des faits marquants de cette période se déroule comme suit :

- Le 5 Février 1975, le Général RAMANANTSOA a transmis le pouvoir au colonel Richard RATSIMANDRAVA, ce qui marque le début de la période extraconstitutionnelle :
- Le 11 Février 1975, le colonel RATSIMANDRAVA a été assassiné et cette nuit même, le Général Gilles ANDRIAMAHAZO a pris le pouvoir en instaurant un Directoire militaire jusqu'au 15 juin 1975
- Le 21 Décembre 1975, Didier RATSIRAKA a été élu Président de la RDM par une plébiscite et un référendum adoptant le «livre rouge ».
- Le 31 Décembre 1975, le période extraconstitutionnelle a pris fin à cette date. Ainsi, après une quinzaine d'années d'existence de la Deuxième République, quant à la fin, a aussi pris fin par suite d'un mouvement populaire au début des années 1990. Désormais, une nouvelle période extraconstitutionnelle a secoué le pays.

Partie II : Périodes extraconstitutionnelles après la Deuxième République jusqu'à nos jours

A – A la veille de la Troisième République

Des manifestations populaires et la grève de 1991 menées par les partis politiques, syndicats et différentes associations regroupées au sein de forces vives ont demandé le changement de la constitution en vigueur ainsi que le Régime.

Le contexte fut alors favorable à l'émergence de la société civile comme contre poids du pouvoir politique. Les divers mouvements sociopolitiques ont paralysé la machine administrative pendant une grève de 6 mois (mai à octobre 1991). Cet évènement a conduit le pays à la signature de la convention du 31 Octobre 1991 Cette convention qui devait assurer la continuité de l'Etat dans une situation exceptionnelle a suspendu de fait la constitution de la deuxième République. Elle était une sorte de compromis entre les représentants des forces vives sous l'égide de la FFKM.

Les différents organes mis en place par la convention à savoir le Présidents de la République (RATSIRAKA Didier), la Haute Autorité de l'Etat (HAE), le Premier Ministre et le Comité pour le redressement Economique et Social (CRES) coprésidé par Manandafy RAKOTONIRINA et Richard ANDRIAMANJATO, devait jouer leur rôle respectif dans un cadre légal et ce jusqu'à la mise en place des institutions de la troisième République. La suspension de la constitution de la deuxième République et l'existence d'une autre explique le pourquoi cette période est extraconstitutionnelle.

Un forum national s'est tenu à Madagascar du 23 Mars 1992 au 02 Avril 1992.

Ce forum qui a réuni divers partenaires et acteurs sociopolitiques sous l'égide de la FFKM a tracé les lignes de force de la troisième République. Les idées majeures véhiculées au cours des manifestations de 1991 furent intégrées dans les principes de la constitution comme fondement de la démocratie : séparation et équilibre des pouvoirs, instauration de l'Etat de droit, application de la décentralisation effective, transparence dans la conduite des affaires de la République.

Cette nouvelle constitution mise en vigueur le 18 Aout 1992 a été adoptée par le référendum du 19 Aout 1992. L'adoption de cette nouvelle constitution suivie de l'élection de Zafy Albert marque le début de la troisième République.

Depuis 1993, plusieurs régimes se sont succédé. Mais le deuxième mandat du Régime présidé par Marc RAVALOMANANA a été secoué par des manifestations populaires vers le début de l'année 2009. Ces manifestations ont plongé le pays dans une nouvelle période extraconstitutionnelle.

B – Après la troisième République : depuis 17 mars 2009

L'origine de la période extraconstitutionnelle d'aujourd'hui a été la fermeture de la station privée VIVA appartenant à Andry RAJOELINA, maire de la Capitale de Madagascar. Face à de tels événements, celui-ci a lancé un ultimatum aux dirigeants de l'époque pour la réouverture de cette station.

Au début de l'année 2009, faute de cette réouverture, Andry RAJOELINA soutenu par des opposants et la masse populaire ont inauguré la place de la démocratie à Ambohitovo.

En effet, ils pensaient qu'à Madagascar, les libertés d'expression et d'opinion n'ont pas été respectées. Par la suite, les manifestations se sont généralisées à travers toute l'île aboutissant à la réclamation de la démission du Président.

Le 14 mars 2009, l'opposition a pris le contrôle du siège du Gouvernement a exigé une fois de plus la démission de Marc RAVALOMANANA. Le 17 mars 2009, ce dernier a transféré le pouvoir à un Directoire militaire dirigé par le Vice amiral Hippolyte RAMAROSON. La troisième période extraconstitutionnelle a débuté à partir de cette date. Le même jour, le Vice amiral et son équipe ont transmis le pouvoir au chef de l'opposition Andry RAJOELINA et le 19 mars, celui-ci a suspendu le parlement.

En suite le 21 mars 2009, Andry RAJOELINA a été investi Président de la Haute Autorité de Transition devant le Président de la Haute Cour Constitutionnelle et des milliers des Malgaches. Enfin le 31 mars 2009, le Président de la HAT a désigné partiellement ses membres pour rendre opérationnelle la Haute Autorité de Transition.

En guise de conclusion, les manifestations populaires débouchent dans la plupart des cas à des situations extraconstitutionnelles impliquant la nécessité d'un passage d'une République à une autre et de l'élaboration d'une nouvelle constitution. En effet, actuellement, à Madagascar, la mise en œuvre d'une nouvelle constitution exigée par les forces politiques mobilise un grand nombre d'acteurs (partis politiques, société civile, citoyens). En cette période transitoire, des conférences et forum nationaux sont intéressés afin de pallier à la crise et à ces retombées. Toutefois, la question qui se pose est de savoir si ces revendications en cette vielle de la quatrième République mèneront à une stabilité politique assez longue, garant du développement de notre pays dans les prochaines années à venir face à la course vers la mondialisation.